



Mediametrie

L'étude des stations de catégorie A...

## Le Public des Associatives

Janvier-Juin 2018



### Pourquoi l'étude Public des Associatives ?

L'étude Public des Associatives permet aux stations associatives, sur leur zone de diffusion,

- **De connaître leur notoriété,**
- **De quantifier leur auditoire** global, régulier, semaine, et plus occasionnel,
- **D'établir le profil des individus** déclarant avoir l'habitude de les écouter en les classant sur différents critères de fréquence d'écoute sur une semaine moyenne.

Et ainsi de mieux **appréhender les comportements d'écoute** liés à leur station.

### Comment est réalisée l'étude Public des Associatives ?

Les interviews sont réalisées sur la zone de diffusion de la station (communes choisies par la station).

Les questions sont **intégrées de Janvier à Juin dans nos enquêtes Radios de référence** (126 000 Radio/Médiales locales).

Qu'il soit composé de communes rurales ou urbaines, l'échantillon interrogé est représentatif de la composition réelle de la population de la zone étudiée (base INSEE).

### Quelles sont les questions posées aux personnes interrogées ?

**Dans un premier temps, est posée la question de notoriété :**

« Dites-moi si vous avez déjà entendu parler de chacune des stations de radio que je vais vous citer, même si vous ne l'écoutez jamais ».

**Ensuite est posée la question d'habitudes d'écoute pour chaque station connue :**

« Je vais reprendre certaines stations de radio dont nous venons de parler. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si, en semaine, du lundi au vendredi, vous avez l'habitude de l'écouter... tous les jours, presque tous les jours, une ou deux fois par semaine, moins souvent ou jamais »

#### DATES A RETENIR

- 23 octobre 2017 : ouverture des souscriptions pour le dispositif 2018
- 04 décembre 2017 : clôture des souscriptions
- 18 décembre 2017 : accord définitif
- 01<sup>er</sup> janvier au 01<sup>er</sup> juillet 2018 : terrain d'enquête
- Mi-août 2018 : mise à disposition des résultats

#### TARIFS 2018

(Souscription à partir de 250 interviews minimum)

- de 250 à 400 interviews: **1 000€ HT**  
1 200€ TTC
- de 401 à 600 interviews: **1 100€ HT**  
1 320€ TTC
- de 601 à 1000 interviews: **1 250€ HT**  
1 500€ TTC
- de 1001 à 2000 interviews: **1 450€ HT**  
1 740€ TTC

Pour les échantillons supérieurs à 2000 interviews: **nous consulter**

**-10% de remise accordée sur les tarifs indiqués pour les stations adhérentes à la CNRA**

#### VOS CONTACTS

**Benoît RIVET**

Coordinateur de la CNRA

Tél : 06 62 22 68 95

Mail : coordination@cnra.fr

**Franck JEHL**

Chargé des études d'audience à la CNRA

Tél : 06 32 54 62 25

Mail : franck.jehl@free.fr